



CONSEIL D'ECOLE n°3 du lundi 20 juin 2022

Ecole élémentaire publique Simone Veil

18 Rue des écoles 35 630 VIGNOC

Tél : 07 50 55 63 20 /ecole.0351620W@ac-rennes.fr

Présents :

M. Le Saux (coordinateur)

M. Monfort, Mme Bernard, M. Kelijian, M. Beauvir, Mme Gerber, Mme Chabouty, (Représentants titulaires des parents d'élèves),

Mme Sanquer-Paillard, Mme Brunel, Mme Le Duigou, Mme Le Teuff, Mme Morin et Mme Guillou (Enseignantes)

Mme Bodin (Directrice)

Excusés : M. Guichoux (Inspecteur de la circonscription), M. Houitte (Maire), Mmes Corlay, Ferchaud (Enseignantes), Mme Garnier (Adjointe aux affaires scolaires) et Mme Delby Mme Saint Léger, Mme Granier (Représentante des parents d'élèves)

Début du conseil d'école à 18h30.

Etant donné qu'aucun élu au dernier conseil d'école : Mme Bodin a demandé un rendez-vous à M. Le Maire.

1) Budget 2022/ les travaux :

Toutes les demandes d'investissement n'ont pas été acceptées. (TNI, ordinateurs)

Les ordinateurs de l'école ne fonctionnent pas et la mairie étudiera le budget quand la maternelle sera construite pour que la commande d'ordinateurs soit commune aux 2 écoles. Cela signifie que les élèves ne pourront acquérir les compétences numériques demandées par les programmes (traitement de texte/ recherche documentaire) pendant les prochaines années.

L'ordinateur pour la classe 7 a été accepté ainsi que l'imprimante du bureau de direction et les tables et chaises.

Au niveau des sorties, les demandes ont été acceptées.

Pour la piscine : la mairie se positionne sur un « niveau » par année. Que cela signifie-t-il ? A clarifier auprès de la mairie.

Le savoir nager est une priorité nationale, nous avons réussi à avoir deux créneaux à la piscine de Combourg ce qui est historique.

Evolution du budget depuis 2019 :

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------------|------|------|------|------------------------|
| élèves | 136 | 139 | 143 | 165 |
| fonctionnement | 7993 | 8201 | 8437 | 9900 |
| investissement | 6622 | 3295 | 1975 | Non défini ? |
| sortie | 2520 | 2520 | 2520 | 2970 |
| Demande refusée | | | TNI | TNI ordinateur |
| projet+ | | 800 | | |
| piscine | 1820 | 2509 | 5020 | ? |
| Demande refusée | | | | Piscine pour 4 classes |

Constats : Baisse du budget investissement au cours des années. Il y a aussi des différences avec l'école maternelle. Celle-ci a un budget plus important pour les sorties et activités avec un nombre d'élèves moins important. A noter que le coût de la piscine est « supporté » seulement par l'école élémentaire.

De plus, il faudra penser à des travaux : l'occultation extérieure des baies vitrées et l'étude de la ventilation des locaux?

2) Changement climatique et pandémie

Des questions se posent :

Comment gérer la chaleur dans la classe mobile avec la canicule ?

Comment améliorer la cour et les classes pour pouvoir travailler en cas de canicule ?

La végétalisation de la cour est essentielle. Cette demande sera renouvelée jusqu'à obtention d'une cour végétalisée. Pour information, les températures des classes (hors préfabriqué) ont atteint 30°C la semaine dernière. Une occultation extérieure réduirait la montée en température des locaux.

La ventilation des classes? Une bonne ventilation est préconisée pour lutter contre la COVID, Les classes n'ont pas été équipées de détecteur de CO2. La VMC est aussi à étudier. Filtres à apposer sur les fenêtres.

3) Les effectifs 2022-2023

- 37 élèves de CM2 quittent l'école
- 44 CP
- 36 CE1
- 32 CE2 (un maintien)
- 21 CM1
- 37 CM2

Une demande (par un parent d'élève) a été formulée pour savoir s'il y a eu des changements d'école en cours d'année ? Nous avons eu une demande au cours de l'année mais déontologiquement, il n'est pas possible de donner les raisons. L'année passée, il y a eu une déscolarisation.

4) L'organisation pédagogique année 2022-2023: rentrée- équipe-semaine des 4 jours

L'équipe enseignante est sensiblement la même. Mme Bodin, directrice sera déchargée à 33% Mme Morin, PEMF, sera déchargée à 25%.

Madame Corlay ne sera pas présente l'année prochaine.

Madame Le Teuff sera en congé maternité puis en congé parental l'année prochaine.

La répartition n'est pas faite. Il y aura 7 classes.

La rentrée sera le jeudi 1er septembre.

L'école bascule sur la semaine des 4 jours. Les horaires scolaires seront : 8h45-12h15 13h45-16h15 lundi mardi jeudi vendredi sans compter les temps d'accueil.

5) Les Droits et devoirs des parents d'élèves face à l'institution

les enseignantes sont des professionnelles mandatées par l'état pour :

"Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école"

"Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques"

Il est important que les parents d'élèves accompagnent le travail personnel de l'élève et qu'ils prennent en compte les objectifs et les contraintes liées à la scolarité de leurs enfants.

-Droit à l'image : L'utilisation de l'image des personnes est protégée juridiquement. Sur le fondement du respect de la vie privée prévu par l'article 9 du code civil qui énonce que « chacun a droit au respect de sa vie privée », la jurisprudence a posé le principe selon lequel « toute personne a sur son image un droit exclusif et absolu et peut s'opposer à sa fixation, à sa reproduction ou à son utilisation sans autorisation préalable »

-obligation scolaire : Une absence est autorisée pour les motifs suivants :

- Maladie de l'enfant (ou d'un de ses proches s'il est potentiellement contagieux)
- Réunion solennelle de famille (mariage, enterrement, etc.)
- Empêchement causé par un accident durant le transport
- Enfant qui suit ses représentants légaux (déplacement en dehors des vacances scolaires)

Tout autre motif d'absence peut être examiné et faire l'objet d'une enquête. **Vous devez signaler l'absence de votre enfant à son établissement scolaire, quel qu'en soit le motif. -**

respect : communication avec les enseignantes : Les rappels au cadre de fonctionnement de l'Ecole par l'Institution est remise en cause par certains parents. Nous avons des mots écrits qui dépassent parfois la limite autorisée par la loi (agressivité, diffamation). Quelque fois avec une remise en cause de notre professionnalisme.

Quelles solutions concrètes ? Après les remontées à l'inspection, il y a peu de retours

6) Le Bilan de l'année: la mise en place du Projet Educatif De Territoire (PEDT)- bilan du projet d'école-le sanitaire

-le PEDT : il n'y a pas eu de réunion entre les partenaires : entre les équipes enseignante, personnel communal, animateurs. Le constat du côté de l'équipe enseignante est la difficulté à utiliser des locaux ou du matériel commun.. Il manque du liant et du temps de concertation. Proposition de M. Le Saux pour une rencontre lors de la prérentrée école/ temps péri scolaire. Cela a été demandé depuis la mise en place du PEDT par l'équipe enseignante.

Remarques des enseignantes : difficultés car les règles de fonctionnement ne sont pas les mêmes entre le temps scolaire et péri scolaires. Harmonisation possible si rencontre entre les personnes concernées.

La nécessité de reprendre les objectifs du PEDT avec le nouveau coordinateur qui sera choisi par la municipalité

-le sanitaire : Brassage de nouveau autorisé- On espère une seule entrée pour l'année prochaine

(au niveau du portail de la cour)- peut-être plusieurs sorties mais 2 récréations (cycle 2/ cycle 3)

-le projet d'école : les différentes actions dans les classes

Améliorer le vivre ensemble par la coopération **école**

premiers secours : la MAIF prévention interviendra gratuitement jeudi 23 et vendredi 24 juin.

Les enfants qui ont plus de 10 ans bénéficieront d'une formation plus poussée (2h de pratique)

Les autres élèves auront une initiation en classe entière.

classes

Projet global autour de la pratique instrumentale :

CP-CE1-CM1/CM2 : Création musicale Mme Mounier Allegro, avec une restitution le lundi 1 juin

CP/CE1- CE2-CM1-CM1/CM2 : intervention des étudiants CFMI (centre de formation des musiciens intervenants) une fois par semaine le mercredi avec une restitution le lundi 13 juin

Projet sur l'oralisation et les contes en cycle 2 : intervenante financée par l'OCCE : brigade des contes dans les autres classes

Parcours artistique des élèves :

CE2-CM2 : pratiques théâtrales OCCE jeudi 16 et vendredi 17 juin

CE2 : Projet Etamine (création de livre) OCCE présentation du livre dans les autres classes et en maternelle

CM sortie à DINAN : visite du château, visite des maisons à colombage et atelier de calligraphie.

E.P.S

-Animation vélo Cycle 3 : sortie vélo a eu lieu le lundi 13 juin.

-Balle au pied CP et CP/CE1 en collaboration avec l'ASVHG : journée de rencontre le jeudi 23 juin.

-Intervention de la gendarmerie sur les dangers d'internet dans les classes de CM

-Sortie des CM2 pour visiter le collège de la Mézière.

Cette année les projets ont pu être menés jusqu'au bout .

6) La coopérative: point sur les comptes à ce jour

On s'est un peu restreint en fin d'année car moins d'entrée d'argent et les déplacements ont augmenté.

7) Les questions des parents :

-Le goûter à l'école: comment mettre en place un goûter équilibré?

Réponse : qu'est-ce qu'un goûter équilibré ? A Vignoc, cela ne nous semble pas une nécessité Une action peut être menée dans le cadre de la semaine du goût.

-Qu'en est-il du verdissement de la cour d'école? Extension?

L'équipe enseignante réitère sa volonté d'améliorer les conditions de vie des élèves, l'extension de la cour et le verdissement peuvent être une réponse.

-Qu'en est-il de la mise en place de rateliers pour les vélos?

Ils sont achetés et seront posés pour la prochaine rentrée.

-Pour la rentrée 2022, comment sera organisé le temps de cantine? Le nombre de service?

2 services : CP/CE1 de 12h20/ 12h55 et CE2/CM1/CM2 12h55/ 13h30

Il serait plus judicieux de travailler par classe. Cela sera réfléchi pour la rentrée.

Le terrain de tennis sera utilisé et une partie de la salle polyvalente. Le self sera pensé pour que

les élèves soient plus autonomes.

-Au niveau de l'école, comment sera organisée l'entrée des élèves? En réflexion en fonction des conditions sanitaires.

-Bruit pendant les travaux dans la classe 7 ? A évoquer avec la mairie.

Fin de la réunion à : 20h45

La directrice : Mme Bodin

Secrétaires: Mme Isabelle Morin

**Mmes Chabouty, Gerber et M.Monfort
(délégués de parents)**